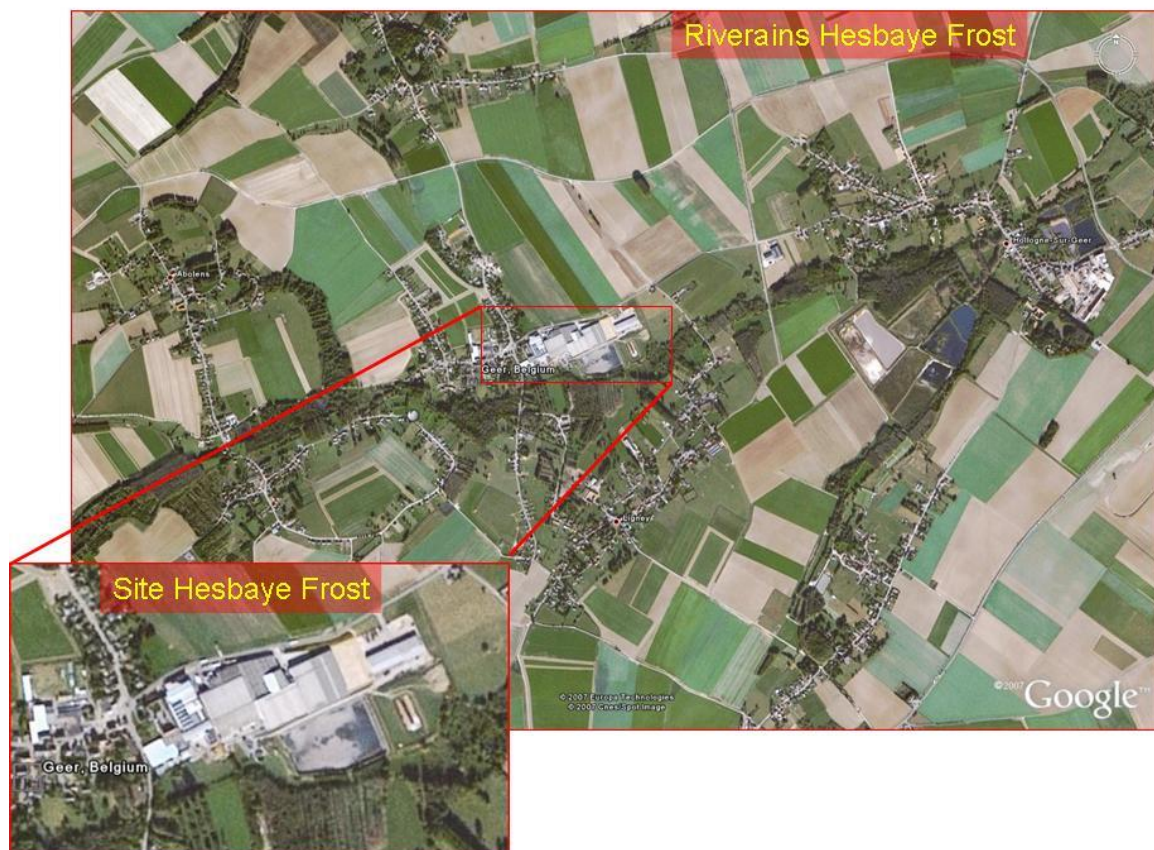


Riverains Hesbaye Frost

Cela **bouge** pour les riverains de Hesbaye Frost

- Un comité a été constitué
- Hesbaye Frost a des propositions concrètes à court terme et à long terme concernant les odeurs
- Nous sommes à la recherche de compétences
- Découvrez tous les détails ci-dessous.
- Le document est structuré afin de vous permettre de ne consulter que les chapitres qui vous intéressent.



Contexte :

- Hesbaye Frost doit introduire une demande de renouvellement de son permis d'exploitation qui vient à échéance fin 2008
- Le nouveau permis d'exploiter serait valable pour 20 ans.
- Dans le cadre de la demande d'obtention de ce nouveau permis, Hesbaye Frost doit réaliser une étude d'incidence et une consultation de la population.
- Une réunion publique a été organisée le 20 avril 2007 à la suite de laquelle les riverains pouvaient introduire des commentaires durant une période de 15 jours.

Initiative :

- Suite à cette réunion du 20 avril, un comité de riverains a été constitué sur proposition de Hesbaye Frost.
- Ce comité est constitué de 5 riverains (les coordonnées sont données ci-dessous), 2 représentants de la commune et des membres de la direction de Hesbaye Frost.
- Le comité s'est réuni pour la première fois le 15 mai 2007 avec l'ordre du jour suivant :
 - Odeurs - Moyen terme – biométhanisation
 - Odeurs – Court terme (adaptations station épuration – séchage boues)
 - Questions / Réponses

Concernant les odeurs :

La problématique est bien connue de Hesbaye Frost. La direction nous a expliqué tous les détails du problème. Nous avons pu poser toutes les questions ainsi qu'émettre toutes les propositions. Il faut reconnaître que toutes les solutions avaient déjà été envisagées par la direction de Hesbaye Frost. L'objectif de ce document n'est pas de rentrer dans les détails techniques mais n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes prêts à répondre à toutes vos questions.

De façon schématique, le problème des odeurs peut être résumé de la façon suivante :

- Les eaux liées à la production de Hesbaye Frost passent par le cycle suivant
 - Filtre (le résidu des légumes qui ne passent pas par le filtre est recyclé pour être donné au bétail)
 - L'eau chargée passant à travers le filtre est envoyée
 - Soit directement vers l'irrigation
 - Soit vers la lagune
 - L'eau de la lagune est pompée pour être injectée dans une station d'épuration
 - L'eau épurée est ensuite rejetée dans le Geer
 - Le résultat (boue) sortant de la station d'épuration est stocké pour être épandu sur les champs.
 - Toutefois, les capacités de stockage des boues sont limitées. La période d'épandage des boues sur les champs est réglementée et est aussi fonction des conditions climatiques. Les boues en excès doivent malheureusement être rejetées dans la lagune
- Les odeurs proviennent des « boues » et des matières organiques de la lagune qui fermentent
- Il y a trois pics d'odeurs :
 - En début de saison (mars/avril) quand l'irrigation recommence et que l'on pompe une partie des eaux de la lagune. Cela remue les boues de la lagune et génère des odeurs.
 - A la saison des pois et fèves (juillet, août), surtout lorsqu'on doit, pour raisons climatiques, stopper l'irrigation et donc stocker les eaux de production dans la lagune dont le niveau est bas et donc difficile à aérer et à y mélanger le produit « anti-odeurs ». Ces eaux fermentent très vite et produisent rapidement des odeurs désagréables.
 - En fin de saison, lorsque la lagune est basse, que l'on irrigue plus (la saison d'irrigation est réglementée également) et que l'on remplit à nouveau la lagune. Cela remue les boues du fond et génère des odeurs. De plus, cela

correspond à la période du chou ce qui ajoute du soufre et amplifie les odeurs désagréables.

- Pour contrer ces odeurs, on ajoute régulièrement du nitrate de magnésium mais celui-ci n'est actif qu'après 5 à 10 jours, pour autant que l'on aère et mélange correctement.

Solution long terme

- Description de la solution (l'explication ci-dessous est très simplifiée)
 - Le cycle est modifié :
 - Toute l'eau de production passera à travers une station de biométhanisation
 - A la sortie, l'eau devrait être « suffisamment propre » et envoyée dans la lagune
 - Moins de matières fermentescibles et presque plus de boues donc plus de problème d'odeurs
 - Pour une description détaillée du procédé, veuillez consulter le lien suivant écrit par des chercheurs de l'ULG : <http://energattert.ful.ac.be/biomethanisation.htm>
- Contraintes
 - Il n'y a aucune installation connue en fonctionnement pour une usine ayant les mêmes caractéristiques que Hesbaye Frost. Il existe bien des installations similaires pour des sucreries mais il est évident que le contenu des eaux traitées est différent.
 - Il s'agit d'un projet cher (de 2,5 à 4 millions d'EUR).
- Cycle de décision
 - On peut comprendre que Hesbaye Frost souhaite s'assurer de l'utilité d'un tel projet avant de réaliser l'investissement sinon tout le monde est perdant, tant Hesbaye Frost qui aura investi pour rien, que les riverains qui subiront toujours les nuisances olfactives.
 - Un projet pilote (station en modèle réduit) est donc en cours de construction (nous avons pu le visiter) sur le site de Hesbaye Frost.
 - Durant une saison, des mesures seront effectuées pour vérifier l'efficacité du procédé.
 - Si les tests sont concluants, la construction de la station finale commencera début 2009.
 - Les problèmes d'odeurs pourraient alors être résolus complètement dès la saison 2010.

Solutions court terme

- Durant environ 6 mois (d'octobre à mars), la station d'épuration ne peut tourner qu'à 60-70% de sa capacité pour des raisons techniques liées surtout au taux d'azote dans l'eau. C'est malheureusement le moment où elle devrait tourner à plein régime en garantissant le respect des normes de rejet. Hesbaye Frost va modifier le fonctionnement de sa station afin de pouvoir la faire tourner à plein régime toute l'année et ce, en ajoutant une aération supplémentaire dans une partie de la station (anoxie)
- Les boues en excès (cf précédemment) ne seront plus rejetées dans la lagune mais séchées, chaulées et stockées sans odeurs. Il n'y aura donc plus de rejets de boue dans la lagune. Cela facilitera également le traitement des eaux
- Puisque les odeurs proviennent en grande partie des boues fermentant dans la lagune, cette dernière mesure (séchage des boues) va donc dans le bon sens.

- Toutefois, le problème ne sera pas complètement solutionné, la capacité actuelle de la station ne couvrant pas l'entièreté de la quantité d'eau rejetée par l'usine.
- Ces solutions n'auront aucun effet sur le second pic d'odeur qui n'est pas lié au problème des boues, sauf si on peut aérer et ajouter le produit ad hoc (hauteur de l'eau !)

Ceci n'était qu'une première réunion...

Tous les problèmes ne pouvaient évidemment être évoqués en une seule réunion. Lors des prochaines réunions, les points suivants seront évoqués.

- Premières constatations de l'efficacité de la station pilote de bio méthanisation
- Problèmes de bruit

Appels à Compétence

Certes nous étions tous de bonne volonté à ce comité mais aucun riverain n'était un spécialiste du domaine. Beaucoup de choses ont pu nous échapper... Dès lors si des juristes ou des spécialistes environnementaux ou mieux une combinaison des deux pouvaient se joindre à nous ou au moins être disponibles pour consultation, n'hésitez pas à vous faire connaître...

Divers

Nous avons brièvement parlé du projet de ZAE (zone d'activité économique). Celui-ci a pris beaucoup de retard. Pas encore d'expropriation. Le projet ne sera donc pas prêt avant 2010 au mieux. Quelques informations toutefois :

- Les terrains n'appartenant pas encore à un quelconque industriel, les travaux de construction d'écran ne peuvent démarrer anticipativement.
- Derrière la rue de Boëlhe, il est normalement prévu de construire une bute de 3-4 mètres de haut sur laquelle sera plantée des arbres.
- Hesbaye Frost ne compte, dans l'état actuel des choses, installer, dans un premier temps, dans la ZAE que des capacités de frigo (l'usine disposant d'importantes capacités d'emballage et ne souhaitant pas déplacer actuellement des capacités de production à cause du traitement de l'eau notamment)

Personnes de contact

Merci d'utiliser de préférence l'email.

Riverains

André Bollinne
Rue des Peupliers 73
4254 Ligny

Pierre de la Brassinne
Rue de Boelhe 10
4250 Geer

Pierre@delabrassinne.be (attention aux 2 'n') ou indifféremment
PdlB@TrulyIT.com

Mr Chaudoir
Rue Joseph Lepage 18 C

4250 Geer

Patrick Gorreux
Rue du Centre Bernadette 1
4250 Ligny
p.gorreux@skynet.be

Gaston Vandeveldel
Rue Jean-Baptiste Joannes 8
4253 Darion

Hesbaye Frost

Jean Dubuisson
jean.dubuisson@hesbayefrost.be

Quentin Regout
quentin.regout@hesbayefrost.be

Représentants communaux

Didier Lerusse
didierlerusse@skynet.be

Dominique Servais
sedab@skynet.be

PS : Ce papier a été écrit par Pierre de la Brassinne (riverain). Le contenu a été validé par les représentants de la commune ainsi que par la direction de Hesbaye Frost.